

Hazée : “La crise de confiance met la démocratie en danger. Il est moins une”

■ Le député wallon Stéphane Hazée (Ecolo), qui siégera dans la commission d'enquête Publifin, veut un décumul complet pour les mandataires.

Entretien Stéphane Tassin

S'il n'est pas le plus show man des députés wallons, il est assurément l'un des plus pointus. Stéphane Hazée, le chef du groupe Ecolo, siégera avec une voix consultative dans la commission d'enquête Publifin.

Qu'est-ce que vous attendez de cette commission ? Quelles sont les questions pour lesquelles vous attendez des réponses ?

Premièrement, il y a le scandale des mandats fictifs dans les comités de secteur. Qui a inspiré ce système, qui l'a imposé et pourquoi ? Il y a l'enjeu des rémunérations exorbitantes. Qui a décidé de ces montants ? Et quels sont-ils exactement ? J'aimerais savoir qui décide réellement. On retrouve les mêmes noms dans tout un tas de structures. Qui les a envoyés là et en fonction de quels intérêts ces personnes prennent-elles des décisions ? En fonction de l'intérêt général ou en fonction d'intérêts particuliers ? Il y a aussi les questions relatives aux pratiques fiscales de certains mandataires. Il y a enfin l'enjeu des flux entre les activités et certains choix étranges comme l'achat de groupe de presse dans le sud de la France. Une activité qu'il faudra sans doute revendre, car elle ne correspond pas aux objectifs d'une intercommunale.

N'avez-vous pas peur qu'elle serve d'éteignoir, cette commission ?

Il y a un intérêt de l'opinion publique qui met le Parlement devant ses responsabilités. C'est sans doute le meilleur gage d'un vrai travail d'investigation. Nous verrons quelles en seront les conclusions.

La responsabilité du PS et du CDH est clairement engagée selon vous dans cette affaire ?

Il y a aussi celle de ceux qui inspirent le système. On voit très bien l'entente entre le PS, le CDH et le MR. La responsabilité du gouvernement, aussi, est très claire. Je constate que sous la précédente législature, tout un tas de décrets ont été votés et ils n'ont pas été appliqués. Ils concernent directement les problèmes actuels. Premièrement, la remise sous tutelle wallonne de cette intercommunale. Et là, je rends hommage à

Marcel Cheron (NdlR : député fédéral Ecolo) qui a permis de réaliser ça, sans que les principaux intéressés puissent le contraindre. Lorsqu'il était membre du Comori, le groupe chargé de l'écriture des textes de la réforme de l'Etat, il a, à un moment donné, dit qu'avant de voter la réforme de l'Etat, il fallait un accord sur les intercommunales transrégionales. Ce qui était le cas de Publifin, qui s'appelait Tecteo à l'époque. Un problème vieux de vingt ans. Le CD&V, très soucieux que nous votions la réforme de l'Etat, a été très motivé pour aller convaincre Geert Bourgeois (N-VA), ministre-Président flamand, Charles Picqué (PS) à Bruxelles et Paul Furlan (PS) en Wallonie – qui était très volontaire –, de trouver un accord. Le dossier était bloqué pour un contentieux entre la Flandre et Bruxelles. En quelques semaines, les choses se sont réglées.

En 2015, la Wallonie devait donc reprendre la tutelle sur Publifin...

Oui. Et pourtant, quelques jours avant l'échéance, le décret déposé par le PS et le CDH au Parlement wallon prolonge l'affaire de deux ans et le statut paralégal des comités de secteurs a pu perdurer. Je rappelle aussi que la commission de déontologie et d'éthique votée en 2014 ne sera jamais mise en place. Elle devait normalement se charger de contrôler les

rémunérations des élus locaux et elle devait se charger de prévenir les conflits d'intérêts. Non seulement pour les élus mais aussi pour les chefs de cabinet et les chefs de cabinet adjoint. Via ce décret, nous étions donc au cœur du problème qui nous occupe aujourd'hui. Enfin, concernant la transparence sur les rémunérations dans les intercommunales, le gouvernement a agi mais de manière passive. Il a joué au facteur en transférant les données envoyées par les intercommunales vers le Parlement. Ils auraient dû préparer une méthode type de réponse qui soit la même pour tout le monde. Cela aurait permis d'y voir plus clair.

Est-ce que le ministre Jean-Claude Marcourt (PS) n'est pas trop discret dans ce dossier ? Faudra-t-il l'entendre en commission ?

C'est difficile de commenter l'absence de prise de parole. Mais nous pensons qu'il est nécessaire de l'entendre. A deux titres. Par rapport au dossier énergie (NdlR : voir ci-contre) et parce que la Région est actionnaire de Publifin et que cela relève de ses compétences.

Faut-il entendre Willy Demeyer ?

Je ne sais pas. Nous ne sommes pas là pour régler les problèmes de la Fédération liégeoise du PS. Mais lorsque M. Gilles dit en commission spéciale qu'on lui a imposé les comités de secteur, il faudra entendre celui qui le lui a imposé...

Est-ce que vous pensez qu'après le mauvais film sur le décumul, l'affaire Nethys, le découpage secret des circonscriptions électorales ou le Kazakhgate, le monde politique comprend qu'il faut changer ? On voit le PS qui essaye de confiner l'affaire Nethys à la seule région liégeoise...

**“La manière dont la majorité PS-CDH
s’est positionnée, à chaque fois
à contretemps, est inquiétante.”**

Stéphane Hazée

Chef de groupe Ecolo au Parlement wallon.

C’est sans doute la principale question. La crise de confiance qui existait déjà et qui s’est largement amplifiée met la démocratie en danger. De nombreuses personnes en ont ras-le-bol. Il est moins une. La manière dont la majorité s’est positionnée, à chaque fois à contretemps, est inquiétante quant à sa capacité à comprendre ce qu’il se passe. Il faudra une deuxième séquence de réforme. Nous souhaitons la fin des cumuls. Il doit être intégral pour toutes les fonctions régionales ou fédérales à responsabilités importantes et qui sont payées comme telles. Les députés, les ministres, les chefs de cabinet, les directeurs d’organismes d’intérêts régionaux, les directeurs d’intercommunales, etc. Il est sain que le pouvoir soit réparti dans un grand nombre de mains. Ensuite, je retiendrai encore la dépolitisation des cadres dirigeants. Ils peuvent avoir une couleur politique mais ils doivent être les plus compétents et certifiés, via l’école d’administration par exemple, pour exercer ces fonctions. Fin décembre, le gouvernement a renouvelé les instances de la SPGE (société publique de la gestion de l’eau, Ndlr) et il a promu comme directeur général une personne qui est membre du cabinet Di Antonio (CDH), sans profil de fonction ni appel public. Enfin, il faudra revenir à une vraie culture du contre-pouvoir. On en revient à Montesquieu qui disait : *“Pour qu’on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir.”* Dans les comités de secteur, c’est bien parce qu’il n’y avait pas de contre-pouvoir que les choses ont pu se passer ainsi. Actuellement, les mécanismes électoraux favorisent les grandes listes. Le pluralisme n’est pas garanti. Au Parlement wallon, le PS a 30 % des voix, près de 40 % des sièges et 50 % des sièges en commission.

“André Gilles a entravé la nomination de l’administrateur Ecolo chez Publifin”

Ne peut-on pas reprocher à Ecolo de ne pas avoir fait le travail réalisé par cet échevin CDH, Cédric Halin, dont le parti, depuis, loue tant et plus le mérite ?

Préalablement, le travail de vigilance de cet échevin doit être salué. Mais entendre certains mandataires CDH, qui ne partagent pas sa vision de la gouvernance, l’encenser de cette manière, c’est effectivement hypocrite. Pour ce qui concerne les administrateurs Ecolo, comment pouvaient-ils savoir au moment où on a créé les comités de secteur, qu’on allait créer un système d’emplois fictifs ? Ensuite, il faut voir comment fonctionne Publifin. Il n’y a pas de documents joints à l’ordre du jour et les procès-verbaux sont parfois trafiqués. L’administrateur Ecolo, Marc Hody, a dû prendre contact avec un avocat pour que ses observations soient exprimées dans

le procès-verbal. Et ça n'a pas fonctionné. Il ne pouvait pas aller vers la tutelle, puisqu'elle n'existait pas. A propos de Marc Hody, il faut savoir aussi que sa désignation a été entravée par André Gilles comme président du collège provincial. Il avait conditionné les désignations des administrateurs de Publifin venant de la province à la signature d'un document donnant un blanc-seing aux dirigeants de Publifin, dont il fait aussi partie. Marc Hody a refusé de signer le document. A cause de cela, il n'était même pas présent à la réunion sur les rémunérations.

Jean-Marc Nollet (Ecolo) était ministre de l'Energie à l'époque. Est-il coupable d'un défaut de vigilance ?

Certains ont tenté des amalgames avec le décret électricité voté en fin de législature. Un décret qui ne porte pas sur les questions actuelles. Il faut rappeler qu'à l'époque, ce décret a été bloqué au gouvernement wallon. Un blocage qui émanait, notamment, du ministre le plus proche de Publifin (le

socialiste Jean-Claude Marcourt, NdlR). Il portait une revendication permettant aux gestionnaires de réseaux de changer de forme juridique. A un moment donné, Jean-Marc Nollet fait un compromis et accepte la demande du changement de statut. Mais l'entoure d'une série de balises fortes. A l'époque, Publifin veut rentrer en bourse et a besoin d'un statut juridique ad hoc. On peut penser que ces balises n'ont pas permis à Publifin de le faire. Jean-Marc Nollet l'expliquera en commission d'enquête.

La réaction de Jean-Michel Javaux (Ecolo), qui défendait Claude Parmentier après sa démission du cabinet Furlan, vous a surpris ?

C'est un bourgmestre d'une commune voisine, c'est un spécialiste des finances communales et c'est cela qu'il mettait en avant. Je n'ai pas eu le sentiment qu'il cautionnait le conflit d'intérêts.